

## Chronique de documentation

J. H.

Volume 45, Number 3, 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103946ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103946ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

HEC Montréal

### ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this review

H., J. (1977). Review of [Chronique de documentation]. *Assurances*, 45(3), 205–219. <https://doi.org/10.7202/1103946ar>

# Chronique de documentation

par

J. H.

**Un homme et son Langage**, par Louis-Paul Béguin. Aux Éditions de l'Aurore.

Recueil d'articles parus dans *Le Devoir*, où l'auteur montre un grand amour pour la langue française, une curiosité pour tout ce qui la précise au niveau technique et parfois une agréable fantaisie. J'aime ces précisions qu'il apporte sur la traduction:

205

« Puisque nous sommes, a-t-on dit, un peuple de traducteurs, la comparaison entre la langue anglaise et la française, dans notre milieu, est une nécessité. Traduire n'est plus considéré comme un asservissement à l'anglais au Québec, ce qu'il fut longtemps. Pour bien traduire en français, il faut se détacher de l'anglais, examiner le message, et plonger dans le milieu français, en quelque sorte, pour recréer le message selon l'usage, la syntaxe, la grammaire. Les principes des linguistes structuralistes (Chomsky surtout) sont fondés sur un idéal: le locuteur et l'auditeur possèdent tous deux leur langue dans l'admiration, ce qui n'est pas, pour des motifs historiques que l'on connaît, le cas au Québec. Cela viendra, mais pour l'instant il y a un déblayage à faire. D'ailleurs, la linguistique structurale tout entière, quelle que soit l'école, part du principe que le linguiste connaît sa langue à fond. Au Québec, on fait peut-être trop de linguistique avant d'être vraiment libéré des contraintes de l'anglais. L'interférence est encore trop souvent présente dans les écrits pour que leur analyse soit concluante. »

**Vif Argent: Dossier de l'Air Liquide. No 21, 4e trimestre de 1976. Paris.**

Dans cette excellente revue, publiée par le Crédit Commercial de France, il y a une étude sur *l'Air Liquide*, cette énorme entreprise française dont les affaires se font dans le

monde entier. Nous l'indiquons au lecteur, curieux d'une société que nous connaissons bien au Canada, où elle fait des affaires importantes. L'étude de *Vif Argent* porte sur trois aspects: la technologie de pointe, l'implantation mondiale et la gestion programmée et contrôlée.

En voici la conclusion:

206

« Un groupe français a su prendre sur le plan international une des toutes premières places dans sa spécialité et il ne doit son succès qu'à la clairvoyance de sa gestion, car sa matière première, l'air, est à la disposition de tous. Il doit sa puissance à sa structure moderne et souple, constamment adaptée à sa mission et à son avance technologique; il la doit aussi à son indépendance financière et aux résultats qui font de lui, à juste titre, une valeur-vedette à la bourse. »

Signalons aussi dans le numéro du troisième trimestre de 1976:

**Le nouveau régime d'imposition des plus-values en France.** Dans **Vif Argent**. Revue du Crédit Commercial de France, 103 Champs-Élysées, Paris, 8b.

Sous le titre « Champ d'application », la revue *Vif Argent*, publiée à Paris par le Crédit Commercial de France, présente un certain nombre d'aspects du régime d'imposition des plus-values en France. Pour qu'on en saisisse mieux la portée, voici trois titres:

- A. Personnes imposables;
- B. Bien imposables;
- C. Opérations imposables.

qui groupent les textes suivants:

A. *Personnes imposables.*

Il s'agit essentiellement des personnes physiques (et accessoirement des sociétés de personnes), l'imposition étant établie par foyer (quotient familial).

Les plus-values réalisées par des personnes domiciliées hors de France font l'objet de règles spéciales.

B. *Biens imposables.*

207

Ce sont les biens ou droits de toute nature, c'est-à-dire notamment:

- les immeubles (ou titres de sociétés représentatifs d'immeubles),
- les terrains à bâtir,
- les droits immobiliers (nue-propriété, usufruit...),
- les meubles:
- actions, obligations, parts de sociétés,
- les objets mobiliers,
- les droits mobiliers (droit au bail).

Mais de nombreuses exonérations existent pour des motifs d'ordre social ou économique.

C. *Opérations imposables.*

Il s'agit des cessions à titre onéreux. Se trouvent ainsi exclues les mutations à titre gratuit (donations, successions).

Les cessions à titre onéreux recouvrent essentiellement la vente, mais aussi notamment, l'échange (double vente), l'apport en société.

Comme on le constate, cette loi se rapproche beaucoup de celle que nous avons depuis 1971, à savoir l'impôt sur les gains de capital.

Il faut noter cependant qu'à cause de la faiblesse de la cote en Bourse, on a suspendu récemment l'application de la loi en France, en ce qu'elle a trait aux actions, obligations et parts de sociétés.

208      Au Canada, pour adopter une disposition semblable, le gouvernement fédéral a renoncé aux droits successoraux. La province de Québec les a réduits à 20 pour cent de ce qu'ils étaient auparavant, avec l'entente qu'en en gardant une petite partie, on se trouve à exercer un contrôle fiscal beaucoup plus efficace. Pour l'ensemble, il y a là une évolution qu'il est intéressant de noter ici.



Dans le numéro 21 du quatrième trimestre de 1976 de *Vif Argent* il y a une étude de l'évolution économique comparée des grands pays industrialisés de 1960 à 1975, qu'il est intéressant de signaler ici.

**Risk Theory, The Stochastic Basis of Insurance.** Second Edition, by R. E. Beard, T. Pentikainen and E. Pesonen. Chapman and Hall. North Way, Andover, Hampshire. Great Britain. Price: 5 pounds.

Il faut revenir aux sources. Avec le livre de Messieurs Beard, Pentikainen et Pesonen, on se retrempe dans la théorie du risque, base de l'opération d'assurance ou, comme le précisent les auteurs: « *The Stochastic Basis of Insurance* ». Deuxième édition d'un ouvrage fouillé, *Risk Theory* est destiné aux actuaires, aux statisticiens et aux mathématiciens, qui s'intéressent aux calculs de la probabilité, à ses statistiques et

aux formules qui l'établissent. Le sujet n'est pas facile, mais les auteurs nous paraissent en traiter avec une grande conscience et une connaissance parfaite du sujet.

Voici comment les éditeurs présentent l'ouvrage:

« RISK THEORY covers the elementary theory and its applications to many of the problems arising from the management of insurance portfolios and companies.

209

« While this book has been written as a basic text for universities which offer courses in actuarial science and for actuarial institutes which provide their own educational services, it is also intended as an introduction to the theory of risk for senior actuaries. It will also be of value to a wider readership of statistical methods to a variety of problems involving random elements, and to research and other workers interested in operational research methods. »

**The Containerized Transport and Marine Insurance (Transports en containers et assurance maritime). Munich Re. Munich, R.F.A.**

Le premier chapitre donne un aperçu historique et précise les conditions requises pour la mise sur pied d'un système de transports par containers et l'utilisation et les définitions en usage dans le commerce; le troisième chapitre mentionne les avantages et désavantages de ce genre de transport. Le quatrième décrit les conséquences que les transports en containers ont eues pour l'assurance, notamment sur le plan juridique, et enfin le cinquième indique les principales causes des dommages qui se produisent dans ce mode de transport. Cette publication n'a pas été traduite dans une autre langue que l'anglais. Et c'est dommage car elle apporte des précisions et un vocabulaire technique dont il aurait été intéressant d'avoir l'équivalent en français.

**Droit des Assurances**, par Yvonne Lambert-Faivre. Précis Dalloz. Paris. Deuxième édition. Prix: 64 francs (Franco: 70 francs).

210

Nous nous excusons de cet à-peu-près, mais voici un autre *Précis Dalloz* qui apporte des précisions sur le sujet traité: le droit des assurances en France. Précédé d'une histoire de l'assurance, ce bouquin de 700 pages passe le sujet en revue avec une grande concision et des détails qui en font un excellent instrument de travail pour ceux qu'intéressent la qualité de la langue, le vocabulaire et la portée des lois d'assurance dans un pays avec lequel nous avons des liens très forts.

La réglementation des assurances est étendue en France. Parfois, elle est tracassière; mais les textes qui en traitent sont bien faits. Pour nous, ils présentent le double avantage de la langue et des dispositions prises pour réglementer des opérations qui, dans l'ensemble, s'inspirent des mêmes règles que les nôtres.

**Hand-in-Hand.** International Journal of the Commercial Union Assurance Company. Mai 1977. Londres.

Nous signalons à nouveau à nos lecteurs cette très intéressante revue que publie mensuellement la Commercial Union Assurance Company de Londres. Papier, illustrations, articles, tout est soigné dans cette publication de la puissante entreprise d'assurance londonienne. Voici les sujets traités dans ce numéro de mai 1977:

« *Oil, Britain's North Sea bonanza; The product liability nightmare; China traders extraordinary; The Jardines story; No town like Alice; Flying doctors; City of London under fire; A world full of gamblers; Where the eating had to stop; Books: the OED updated.* »

À signaler en particulier cet article sur la mer du Nord et les ressources pétrolières et, aussi, l'article sur la responsa-

bilité civile de produits, qui contient une analyse fort bien faite des lois relatives à cet aspect de l'assurance de responsabilité civile.

### **Sinistres et prévention: Schaden Spiegel. Octobre 1976.**

Voici une autre publication du groupe Munich Re, de Munich, qui est consacrée aux sinistres et à la prévention. On y étudie, par exemple, le cas d'une plate-forme de forage échouée en mer du Nord, divers comptes-rendus de recherches sur les sinistres en assurance machinerie, le cas d'une température trop élevée dans un entrepôt frigorifique qui entraîne des dommages substantiels, l'explosion d'un générateur de vapeur, l'assurance des ponts et les risques qu'ils font courir aux assureurs qui les garantissent, l'effondrement d'une rampe d'autoroute, un pont-caisson qui tombe, un garage en hauteur qui s'effondre, un pont de service en bois, attaqué par les pholades, la formation technique donnée au personnel de la Münchener Rück, et, enfin, quelques questions qui se posent au moment du règlement des sinistres. Voilà une autre publication de la Munich de Réassurance qui est fort intéressante. Nous l'indiquons à ceux qui, dans notre pays, se préoccupent d'accidents et de prévention.

211

### **Encyclopédie de l'assureur. Tome 4. Éditeurs: L'Argus et Eurogès, Paris, 2 rue de Chateaudun. 75009.**

Voici un extrait de la préface du 4e tome de cette encyclopédie dont nous avons déjà fait la recension dans notre Revue:

« *L'Encyclopédie de l'assureur* couvre un ensemble de méthodes et de procédures portant sur la réduction des taux de frais généraux par une meilleure organisation administrative et comptable des agences ainsi que sur, ce qui est une approche très intéressante, la politique commerciale de l'agence en tant qu'entreprise ayant ses objectifs propres. »

Et voici pourquoi l'ouvrage contient des lettres de prospection, des lettres de promotion, d'autres relatives à la vente par correspondance et enfin des textes ayant trait à la télé-négociation. Nous indiquons cet ouvrage ici à ceux de nos lecteurs qui veulent améliorer les méthodes de travail de leur bureau, au niveau moyen, tout au moins.

**212 Vie et Mort de nos Ancêtres. Étude démographique du Canada français, par Hubert Charbonneau. Aux Presses de l'Université de Montréal.**

Dans la préface, M. Jacques Henripin s'exprime ainsi:

« L'histoire d'un peuple, c'est d'abord le triomphe de la vie sur la mort, des naissances sur les décès. »

C'est l'étude de ce vaste sujet que fait M. Charbonneau, en présentant tous les aspects, avec une abondance de tableaux et de chiffres qui rebute au premier abord, mais qui permet d'explorer la question et d'en apercevoir la marche à travers l'histoire. M. Charbonneau emploie une méthode de travail dont il est intéressant de suivre l'évolution et les résultats à travers le livre.

On y trouve de curieuses constatations, à propos de l'état matrimonial des époux au XVII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, « la forte propension au mariage entraînait de fréquents remariages. Les unions étaient d'autant plus rompues par la mortalité qu'il y avait de grands écarts d'âge entre les époux. Aussi observe-t-on, contrairement à l'habitude, un plus grand nombre de mariages entre veuves et garçons qu'entre veufs et filles. »

**Guide de sécurité nautique. Ministère des Transports. Ottawa.**

À l'occasion de la semaine de la sécurité nautique, le ministre des transports vient de faire paraître un guide de la

sécurité nautique. On y trouve des renseignements intéressants sur les règles de la navigation, des informations météorologiques et l'indication des mesures de prudence et de sécurité pour la navigation de plaisance. Il s'agit d'un manuel élémentaire, que les amateurs de sport nautique apprécieront sans doute pour les précisions et les rappels à la prudence qu'il leur apporte.

Voici un commentaire du ministre Otto Lang, qui présente l'œuvre de son département:

213

« Transports-Canada est conscient du fait que le public doit se documenter adéquatement sur les moyens de prévention des accidents qui arrivent souvent par manque de précautions élémentaires. Personnellement, je tiens à m'associer pleinement aux efforts déployés en ce sens par le Conseil canadien de la Sécurité qui organise à nouveau une Semaine de la Sécurité nautique du 1er au 7 juillet 1977. Je tiens également à souligner le travail méritoire de groupes comme les Canadian Power Squadrons et la Croix-Rouge canadienne qui ne ménagent pas leurs efforts pour mieux faire connaître aux vacanciers les règlements nautiques. »

Et le ministre ajoute:

« Il est également prévu de mettre sur pied un corps de volontaires qui agira à titre d'auxiliaires de la Garde côtière canadienne. Leur tâche principale sera de venir en aide et de participer à des opérations de recherche et de sauvetage. De plus, ces volontaires pourront également renseigner le public sur les méthodes à utiliser en cas d'urgence, la prévention des accidents et de la sécurité en général. »

Trop souvent, on se risque à conduire un bateau sans rien savoir de sa résistance ou de son fonctionnement. Pour mettre en garde, la brochure est excellente.

**L'Ouragan dit « Per Capella-Orkan »:** Tempêtes en Europe, janvier 1976. Groupe Munich Re., Toronto.

Dans la partie technique de la brochure sur l'ouragan « Capella », publiée par le groupe Munich, on explique com-

ment il a pris naissance, comment il s'est déroulé en Europe et quelles en ont été les conséquences. Sur le plan de la technique des assurances, on montre en particulier quels sont les points faibles des garanties offertes actuellement, en recherchant des solutions permettant à l'industrie des assurances de satisfaire les exigences croissantes de l'assurance-tempête.

214 Cette brochure est en allemand, mais le siège de Toronto possède une traduction en anglais, qui n'a pas encore fait l'objet d'une publication, il est vrai. Nous en extrayons le passage suivant à l'usage de nos lecteurs:

« 5.1. Definition of the term « storm »

« As a rule insurance conditions do not indicate whether the critical wind speed serving as a basis for the insurance cover refers to the peak gust or to a mean value. We wish to point out that storm losses correlate not only with the wind speed but also with the duration of the wind effect. It therefore appears to make much more sense to link the definition of storms with the hourly mean value or the frequently analysed 10-minute mean wind velocity rather than with the peak gust. The Beaufort scale, too, implies such a correlation, at least as originally applied to sea areas. The condition of the sea surface, the criterion used for the determination of wind force, does not react instantaneously to a change in wind speed but will not adapt itself to the new value until after at least 30 minutes. In view of this fact it is not logical to designate individual gust values by Beaufort numbers. Neither does it appear consequent to extend the Beaufort scale to land surfaces. Beaufort values on land and at sea are not directly comparable.

« A storm definition can be quite clear only if based on a certain wind speed figure, also indicating the period over which this value was established. At this point a remarkable analogy to earthquake losses becomes apparent: These, too, are a function not only of individual peak accelerations, but to a considerable extent also of the duration of the quake. Since peak gusts always exceed the corresponding hourly or 10-minute mean values, sometimes, in fact, reaching even twice the speed, the scope of cover if

based on such mean values would be completely different. At the same time, this would provide a clear definition. Another very valid argument in favour of such a closer definition is the fact that readings of peak gusts will vary with the technical characteristics of individual anemometers. »



Voilà une autre publication valable du groupe Munich. Comme l'on sait, il est le premier sinon le deuxième réassureur au monde. Parti de zéro ou presque après la dernière guerre, 215 il a rapidement monté aux premiers rangs grâce à la connaissance du métier et du marché qu'avait l'équipe dirigeante.

**La Presse québécoise, par André Beaulieu et Jean Hamelin, des origines à nos jours. Aux Presses de l'Université Laval, Québec.**

Déjà, les auteurs avaient fait paraître un premier volume consacré à la presse québécoise, dans la première partie du XIXe siècle. Avec ce deuxième volume, ils reprennent avec plus de précision la période allant de 1860 à 1879. Un troisième complétera l'étude jusqu'à nos jours.

Dans ce deuxième tome, on trouve les journaux et périodiques qui ont paru entre ces deux dates, avec le nom des fondateurs et de leurs successeurs, la date de parution et de disparition, les principaux événements auxquels le journal a été mêlé, les opinions de la direction, ses avatars, ses évolutions, ses sautes d'humeur et ses coups de barre. Il y a là un excellent instrument de travail dont il faut remercier les auteurs.

**Edson Gould's Five Year Forecast: 1977-1982. Anametrics Inc., New York.**

Il est difficile de prévoir les mouvement de bourse à l'avance. Cette étude ne tente pas d'orienter les esprits dans

un sens ou dans l'autre; elle s'efforce de montrer quelques indices de hausse ou de baisse du marché dans le passé. Un des baromètres est ce qu'on appelle le *sentimeter*, défini ainsi: « *one of the most reliable early warnings of trouble ahead* ». Cela seul peut être utile pour imaginer une tendance, non pas pour un titre en particulier, mais pour la cote en général. À tel point que ce peut être un excellent instrument de travail. Dans le cas présent, les auteurs se penchent sur la période de 1977-1982. Pour 1977, ils concluent, après avoir montré ce que le *sentimeter* leur avait permis de prédire de 1972 à 1976: « *We feel confident there will be a third large upward step in this market, moving up to all-time highs.* »

216

**Les vrais propriétaires de Montréal**, par Henry Aubin. Aux Éditions L'Étincelle, Montréal.

Montréal, ville champignon dont le centre s'est étonnamment transformé depuis quelques années et, surtout, depuis qu'un grand constructeur a élevé au-dessus des voies du chemin de fer la *Place Ville-Marie*: ensemble de gratte-ciel où sont logés beaucoup de ceux qui mènent la vie économique au Canada. À qui appartiennent les grands complexes immobiliers? Patiemment, Monsieur Aubin décortique les groupes étrangers qui en sont les propriétaires, de Trizec à Genstar. On voit ainsi circuler devant nous ceux qui d'Europe ou d'Amérique tirent les ficelles. Intéressant, même si nécessairement tout n'est pas exact, comme me le signalait un de mes amis au Cercle l'autre jour. Dans le cas de notre société, a-t-il dit, l'auteur s'est adressé à des commis connaissant peu la marche de nos affaires. C'est ce à quoi on est exposé quand on écrit ce genre de recueils.

**The Economics of John Kenneth Galbraith, A study in fantasy,**  
by sir Frank McFadzean. Centre for Policy Studies, London,  
1977.

Dans un de nos derniers numéros, nous avons présenté le livre de John Kenneth Galbraith, intitulé *Money where it came, where it went*. L'auteur n'a pas que des amis parmi les tenants de la libre entreprise. Dans *The Economics of John Kenneth Galbraith, a Study in Fantasy*, sir Frank McFadzean secoue le cocotier. Partisan de la liberté, l'auteur note les succès remportés en Allemagne de l'Ouest et à Singapour, par exemple, par la libre entreprise, tout en soulignant la lourdeur de l'économie anglaise, fortement socialisée. Qu'on pense comme on voudra, il y a sûrement dans les deux exemples choisis des faits patents que l'on ne peut ignorer.

217



À signaler, par ailleurs, dans le domaine qui nous occupe, une étude qui présente la question de la nationalisation de l'assurance en France. L'attitude prise par le gouvernement après la libération, aussi bien que le programme commun des partis de gauche, donnent lieu ici à une étude écrite avec compétence par l'auteur de l'article intitulé « Nationalisation et Assurance. 4. — Le cas français ». Voici la conclusion de M. Michel Auburtin:

« Pour terminer, deux remarques importantes:

- *L'assurance doit avoir une finalité autonome:*

*L'assurance doit servir les assurés, non des projets politiques.*

- *Les Pouvoirs publics doivent veiller au pluralisme.*

*Il existe en France quatre secteurs: nationalisé, étranger, mutualiste, capitaliste. Les Pouvoirs publics doivent veiller à faire respecter ce pluralisme dans un premier temps, puis encourager la mutualité.*

*Nationaliser? Non.» Ce serait un programme à retenir pour le Québec.*

*Prendre des décisions collectives à la profession, et individuelles dans les entreprises ? Sûrement oui.*

*Mutualiser ? Pourquoi pas ! »*

Il faut noter cette suggestion opposée à la nationalisation.

**Opportunity in Alberta. Edmonton, Alberta.**

218

Longtemps, la province de l'Alberta a traîné de l'arrière. Elle avait bien la culture du blé qui, certaines années, donnait des récoltes remarquables, mais les autres tiraient souvent de l'arrière. Chaque automne, la récolte quittait la Plaine et, par le réseau ferroviaire, atteignait l'est jusqu'à Montréal, à une époque où la canalisation du Saint-Laurent n'existait pas encore. Puis, on trouva du pétrole en quantité commerciale croissante. On l'exploita avec des profits relativement peu élevés, jusqu'au moment où les Arabes mirent la main sur leurs propres ressources pétrolifères et imposèrent leurs prix au monde. Le gouvernement de l'Alberta ne fut pas autorisé à suivre le mouvement entièrement, mais l'élan était donné. Depuis, les profits et les taxes ont été abondants. Et ainsi, la province est lancée sur la voie de la prospérité, avec Calgary comme centre pétrolier où les gratte-ciel poussent dans la plaine albertaine comme les champignons après la pluie. À côté, Edmonton est la ville administrative, le centre universitaire, la capitale d'une province en plein essor où le gouvernement a ses lignes d'aviation, sa propre production d'électricité et distribution, ses lignes téléphoniques qui fonctionnent.

Un numéro récent d'*Opportunity* expose la situation. Même en tenant compte de l'esprit de publicité et de propagande qui l'anime, on ne peut pas ne pas voir l'économie en marche qui fait déjà de l'Alberta la province de l'avenir. Dans l'intervalle, elle lutte avec succès contre le chômage, bien mieux que celles de l'est, où se trouvent les usines les plus

exposées à cause des ententes du G.A.T.T. et de la concurrence des pays à faibles salaires ou à énormes capacités de production.

---

**Voyage de Pehr Kalm au Canada, en 1749.** Traduction annotée du journal de route, par Jacques Rousseau. Chez Pierre Tisseyre. Montréal.

219

Pendant dix ans, le professeur Jacques Rousseau a préparé les matériaux pour une traduction en français du journal que Pehr Kalm a tenu au Canada au cours d'un voyage qu'il y a fait en 1749. La tâche était ardue; mais patient, tenace, Monsieur Rousseau a voyagé, lu, comparé, adapté au besoin le texte de Pehr Kalm. Il a obtenu la collaboration du père Guy Béthune, qui est lecteur de français à l'Université d'Helsinki, où se trouve la version originale.

Puis, Jacques Rousseau est mort en 1970 en laissant derrière lui le travail inachevé. M. Pierre Morency l'a repris avec la collaboration de nombreux spécialistes, dont des biologistes de l'Université Laval, et de Madame Madeleine A. Rousseau.

Le livre est fort intéressant parce qu'il rappelle ce que le voyageur suédois a vu au cours de son voyage en Amérique du Nord et, en particulier, au Canada. Ce qu'a retenu M. Rousseau, c'est non seulement la relation des faits que l'auteur a constatés, mais ses observations scientifiques au cours de son périple. Car si M. Rousseau était un historien curieux et disert, il était un biologiste que le frère Marie Victorin avait formé et un savant que rien de ce qui regarde l'homme de son pays ne laissait indifférent. J.H.